Formation méthodologie documentaire L1. TD 2H / 1er semestre

Td organisé et présenté par la bibliothèque de l'École des arts de la Sorbonne.

Les études universitaires nécessitent un travail personnel afin d'approfondir et illustrer les différents enseignements suivis. Ce TD a pour objectif de montrer la richesse des ressources documentaires offertes par l'université et d'en faciliter l'utilisation en apportant une méthode et des outils pour la recherche. Le TD se compose d'explications et exercices pratiques.

4 points seront détaillés.

- identifier les lieux de documentation spécialisés dans la discipline concernée
- savoir lire et rédiger une bibliographie simplifiée
- repérer les outils de recherche : interroger les catalogues des bibliothèques
- montrer les bases de données spécialisées utiles dans la discipline

1. Identifier les lieux de documentation spécialisés

Sur la page d'accueil du site de la bibliothèque d'arts plastiques, on trouvera dans la rubrique outils un lien vers la liste des bibliothèques ressources spécialisées : bibliothèques universitaires, bibliothèques et centre de documentation par grands domaines artistiques. (sous la forme d'un fichier téléchargeable)

Votre bibliothèque de proximité est la bibliothèque de l'École des Arts, ouverte de 9h30 à 19h du lundi au vendredi. 2^e étage, s. 260 du Centre St Charles.

Vous y trouverez les ouvrages utiles à vos enseignements, des revues d'actualité artistiques et de recherche, des films documentaires et fictions.

2. Normes de rédaction bibliographiques

La référence bibliographique d'un document est en quelque sorte la carte d'identité du document. Elle renseigne sur l'auteur, le titre du document, son éditeur et la date de sa publication.

Les références bibliographiques que vous aurez à écrire ou celles données par vos enseignants sont toujours rédigées de la même façon. Il existe des normes de rédaction très précises. A minima, la référence d'un livre s'écrit :

Auteur. Titre. Editeur, année.

Comprendre cette forme de rédaction vous servira à citer les documents que vous avez consulté pour un exposé ou une rédaction. Le respect du droit d'auteur vous oblige à attribuer à son auteur les textes que vous citez. Cela vous aidera aussi à interroger les catalogues informatisés des bibliothèques.

3. Catalogues des bibliothèques

Les bibliothèques répertorient leurs documents dans des bases de données interrogeables en ligne via internet. Les bibliothèques de l'université Paris 1 répertorient leurs documents dans un seul catalogue dit collectif, accessible via le site de l'université, rubrique bibliothèques, et/ou à l'adresse suivante :

Catalogue.univ-paris1.fr

❖ Toutes les collections de la bibliothèque de l'École des Arts se trouvent à cet endroit. (ouvrages, films, revues, mémoires depuis 2013) . On peut interroger la bibliothèque seule ou toutes les bibliothèques.

On pourra

- chercher sur les critères auteur, mots du titre, mots sujets, types de document, etc...
- localiser les documents dans la bibliothèque de son choix
- savoir s'ils sont disponibles ou connaître la date de retour
- lister ses prêts grâce au compte lecteur en passant par son ENT

le catalogue SUDOC

Ce catalogue est en quelque sorte les catalogues réunis de toutes les bibliothèques universitaires françaises ainsi que quelques bibliothèques d'instituts ou de grands établissements culturels comme la BPI (pour les revues seulement) ou la bibliothèque Kandinsky du centre Pompidou qui nous intéressent en art particulièrement.

Ce catalogue est interrogeable sur http://www.sudoc.abes.fr/

Vous y trouverez tous types de supports, et pourrez localiser les documents trouvés dans chaque bibliothèque qui les détient .

4. Bases de données utiles

La documentation sur internet surabondante peut paraître facile d'accès. En réalité, la profusion d'information sur internet nécessite un regard critique de la part des utilisateurs : analyser la source, l'auteur des informations, la présence de citations afin de déterminer la fiabilité des informations. Tout ce qui est écrit n'est pas vérité. C'est encore moins vrai des sites internet. Un travail universitaire doit être documenté en diversifiant les sources et s'appuie sur des auteurs spécialistes du sujet.

L'université met à disposition des étudiants des ressources électroniques académiques afin d'apporter des sources multiples et fiables, de faciliter le travail à distance. Ainsi vous pourrez accéder gratuitement à des livres électroniques, des revues en lignes ainsi qu'à des encyclopédies, de la presse en ligne et des images d'art.

- Via le site des bibliothèques ou directement sur le portail domino.univ-paris1.fr

Ce portail synthétise toutes les liens vers les sources documentaires proposées par l'université. Ci-dessous quelques bases utiles en licence d'art :

- **Universalis,** encyclopédie en ligne pluridisciplinaire, niveau universitaire, élaborée par des spécialistes des domaines couverts.
- **Grove art**, dictionnaire spécialisé en art, de langue anglaise, propose des articles sur tous les sujets artistiques
- **Base Cairn**: toute la collection Que sais-je? ainsi que la collection Repères des éditions La Découverte. disponible en ligne en texte intégral. + des revues + des livres électroniques en philosophie et sciences sociales (études culturelles...)
- Europresse, base de données française et internationale contient les principaux quotidiens et hebdomadaires nationaux (notamment Le Monde, option archives depuis 1944), européens et internationaux, de nombreuses revues professionnelles et les dépêches des principales agences de presse. Certaines publications sont accessibles en pdf, permettant de feuilleter la Une des quotidiens en temps réel.
- Artstor: base d'images d'art, avec moteur de recherche. Reproduction d'œuvres d'arts, photographies, photographies d'artistes, photographies de tournage, etc... issues de musées internationaux mais principalement de collections américaines. Images téléchargeables, utilisables pour la projection et l'illustration de travaux universitaires comme les exposés.
- Agence photo de la Réunion des musées nationaux : en libre accès sur https://www.photo.rmn.fr/Agence/Presentation . 800000 Prises de vues effectuées à l'intérieur des musées nationaux ainsi que de prestigieuses collections étrangères comme la National Gallery de Londres, le Metropolitan Museum of Art de New York, la Gemäldegalerie Alte Meister de Dresde ou les Offices de Florence sont

également disponibles. Images de qualité, indexées et munies de descriptions très précises qui font référence.

5. Les étudiants en cinéma

pourront aussi utiliser le catalogue de la bibliothèque de la cinémathèque française Ciné-ressources afin de consulter une base spécialisée en cinéma, notamment pour l'analyse des Cahiers du cinéma, accéder à des archives de films, visionner des films sur place.

Film indexes online: base en ligne consultable via Domino donnant des informations sur les Films, les personnes, les publications sur le cinéma, références bibliographiques (analyse des cahiers du Cinéma et Texte intégral pour Positif notamment, et bien d'autres revues internationales spécialistes du cinéma.

6. Méthodes de langues

My cow: plateforme d'apprentissage en Anglais. MyCow propose l'accès à différentes ressources interactives en anglais: Journal anglais pour lire et écouter les actualités, un forum pour s'exprimer en anglais, des Cahiers d'exercices, des dictionnaires et lexiques, des dictées et des préparations aux tests de certification.

Vocable : Plateforme d'apprentissage en anglais, allemand, espagnol. Version numérique enrichie du magazine Vocable augmentée tous les 15 jours : magazine Karaoké Vocable, conversation Karaoké (débats et interviews en V.O. basés sur les thèmes d'actualité du magazine), archives (articles, fichiers audio, vidéos, quiz... accessibles par moteur de recherche à partir de différents critères : thème, mot-clé, niveau CECRL et règle de grammaire), tests de niveau Cadre européen (CECRL)